

La vie associative au ReNârd - Communiquer largement pour mieux sensibiliser - Sensibiliser un large public dans les Ardennes - Agir concrètement en faveur de la biodiversité - Suivis de la faune sauvage ardennaise - Les études menées par l'association - Agir au plus près des acteurs

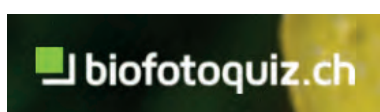
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Association REgroupement des Naturalistes ARDennais

Mars 2025



REGROUPEMENT DES
NATURALISTES
ARDENNAIS



Adresse : 3 Grande Rue,
08 430 POIX-TERRON

Téléphone : 03 24 33 54 23

Mail : contact@renard-asso.org

Facebook : Association ReNArd

Site internet : www.renard-asso.org

Groupe photos :

www.photonature08.photo-renard.fr

S'entraîner : www.biofotoquiz.ch

SIRET : 424.892.925.000.19

Crédit photo couverture :

Sympetrum strié © Victor Perrette

Crédit photo ci-dessus :

Comarum palustre © Alain Sauvage

Sanglier © Kevin Georgin

Mésange bleue © Jean-Loup Pommier

Association loi 1901 au titre de la
protection de l'environnement, 23 janvier 1995

Membre d'Odonat Grand Est et FNE



SOMMAIRE

**La vie associative au
ReNArd**

**Communiquer plus
largement pour mieux
sensibiliser**

**Sensibiliser un large public
dans les Ardennes**

**Agir concrètement en faveur
de la biodiversité**

**Suivis de la faune sauvage
ardennaise**

**Les études menées par
l'association**

Agir au plus près des acteurs



EDITO

Par Jérôme Hallet, président du ReNArd

Le rapport moral est de plus en plus difficile à écrire, non pas parce que les sujets manquent, mais parce qu'il y en a trop, trop d'atteintes à l'environnement.

Que dénoncer, que critiquer, que mettre en avant ?

J'ai tout de même fait ressortir ici ce qui me venait en tête, en oubliant certainement beaucoup de choses, mais j'y reviendrai l'année prochaine...

Cette année encore, la biodiversité a payé cher le fait de ne pas rapporter de dividendes.

La croissance économique est le seul mot d'ordre, la protection de l'environnement, c'est secondaire, et certainement pas la priorité.

Si le battement d'ailes d'un papillon peut provoquer une catastrophe à l'autre bout de la planète, vu la rapidité à laquelle dégringolent les effectifs d'insectes, il n'y aura bientôt plus de problème nulle part.

Nous consommons de plus en plus, nous avons besoin de plus en plus d'électricité pour faire fonctionner nos téléphones merdiques ou tous les autres appareils obsolètes à souhait et faire tourner les data centers.

Oui mais maintenant, on peut consommer de l'électricité verte, produite à quelques kilomètres de chez nous grâce aux nouveaux parcs photovoltaïques. C'est très à la mode en ce moment, pas très jolie mais ils font pâturer des moutons sous les panneaux, ça fait un complément de revenu pour les agriculteurs, comme ça ils sont heureux, ils participent à la croissance, verte !

Tout devient vert, même le gaz, grâce à la méthanisation, je ne m'étalerai pas sur le sujet.

Les agriculteurs sont devenus, à grands coups d'aides publiques, des producteurs d'énergie.

Le malaise de la profession n'est pas prêt de s'achever...

Je reste sur le thème de l'agriculture, car je le connais un peu et qu'il est directement lié à la biodiversité.

Tous les chemins mènent à...un champ, parfois à une prairie et si vous avez de la chance, vous verrez peut-être des vaches, des haies et on raconte que dans ces haies, il y a des oiseaux !

Les manifestations du monde agricole ne vous ont pas échappé, ce fut le concours de celui qui déverserait le plus gros tas de fumier ou celui qui ferait le plus beau mur de parpaings devant les préfectures ou les différentes instances agricoles, en arborant fièrement les couleurs de son syndicat respectif. A tort ou à raison ?

Une revendication qui est largement reprise est celle des normes environnementales, une des raisons de la colère. Pour moi, et cela m'engage que moi, ceci est un faux prétexte pour pouvoir continuer à saloper les sols et les cours d'eau et arracher des haies en toute impunité.

La police de l'environnement, l'OFB, est devenue la cible des plus extrémistes, la discréditant même de ses rôles, contrôler ou constater des actes ou des faits et faire appliquer des lois, au même titre qu'un officier de police ou de gendarmerie.

Malgré tout, une toute petite partie d'agriculteurs et le ReNArd sont des soutiens de l'OFB.

J'ai donc une pensée pour Dimitri Cornu, agent de l'OFB et adhérent du ReNArd, qui a décidé de quitter ce monde de fous, témoin impuissant des incivilités et dégradations sur l'environnement, probablement écoeuré de tout ça et ne le supportant plus.

A titre d'exemple, lu sur agriculture.gouv.fr, depuis 1950, 70 % des haies ont disparu, sur la période 2017-2021, c'est 23 500 km par an en moins (malgré les programmes de plantation).

Avec ceci, tout son cortège d'oiseaux et d'insectes, comment ne pas être dépité ?

Mais malgré l'éco-anxiété ambiante, notre association se porte bien.

L'équipe salariée et les bénévoles sont très motivés, vous verrez une fois de plus un rapport d'activités bien chargé.

Et ça me donne du baume au cœur de voir qu'il y a encore des personnes qui se battent pour protéger l'environnement et qui y croient.

Claude Maireaux, ancien Président de la Maison de la nature de Boulton-aux-Bois et de Nature&Avenir était de ceux là, en somme.

J'ai pu participer à quelques commissions environnementales où il siégeait lui aussi, et je peux vous assurer que les dossiers complets étaient passés à la loupe et qu'il ne ratait aucune petite ligne. Il était très fort, en somme.

Pour terminer sur quelque chose de plus léger, et j'ai une nouvelle fois pas envie de plomber l'ambiance, le ReNArd fête ses 30 ans cette année ! Ce qui veut dire si je ne me trompe pas, que c'est aussi mes dix ans de présidence et que j'arrive à mi-mandat, car pour les nouveaux renardeaux qui ne le savent pas, au ReNArd le mandat est de 20 ans.

RDV donc le week-end du 21 juin pour prospecter et fêter comme il se doit l'anniversaire de notre belle association.



Week-end des ReNArdeaux 2024 © Frédéric Delalande

LA VIE ASSOCIATIVE AU RENARD

LES ADHÉRENTS ET LE BÉNÉVOLAT

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES PERMANENTS

LE WEEK-END DES RENARDEAUX

LA JOURNÉE DES ADHÉRENTS

LE GROUPE PHOTO

LES ADHÉRENTS ET LE BÉNÉVOLAT

En 2024, l'association a pu compter sur le soutien de 220 adhérents pour 134 adhésions. Nous enregistrons 17 nouvelles adhésions.

Chaque fin d'année, nous comptabilisons le bénévolat valorisé, c'est-à-dire le temps que les adhérents ont mis à disposition de l'association. En 2024, 31 adhérents ont participé activement à la vie associative du ReNard pour un total de près de 2782 heures.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est une fois de plus présidée par Jérôme HALLET, épaulé par un bureau composé de Luc GIZART (vice-président), Jean-Louis POMMIER (secrétaire) et Olivier CADILHON (trésorier). Le Conseil d'Administration est composé de Marie-Hélène GUISLAIN, Graciane LESAGE et Thierry HARDY. Suite à la démission de Kevin NOBLET à son poste d'administrateur, le Conseil a vu arriver Jean-Philippe ASCAS, quatrième lors des votes de la dernière Assemblée Générale, pour le remplacer. Victor PERRETTE a lui aussi choisi de démissionner, mais son mandat ayant presque atteint son terme, le choix a été fait de laisser son poste vacant jusqu'à l'Assemblée Générale de 2025.

Les administrateurs ont passé 97 heures en préparation et réunion de 6 CA en 2024.

LES PERMANENTS

Durant l'année 2024, l'équipe du ReNard a pu trouver un équilibre grâce à son équipe : Nicolas HARTE (directeur), Valentin LEQUEUVRE, Jérémie POTAUFEUX et Lilian PONCELET-QUINTARD (chargés de mission), Lucile PUECH (chargée de projet), Delphine BURNET (appui administratif, communication et vie associative), Clément ASCAS et Célia PIERRE, venue en renfort à partir du mois d'avril (chargés d'étude).

Le pôle animation nature s'est quant à lui doublement agrandi grâce aux heureux événements de Guillaume MOLENDINI (référént animateur nature) et de Manon PLOIX (animatrice nature), remplacée par Camille VENAYRE durant son congé maternité.

Bienvenue aux deux nouveaux ReNardeaux et félicitations aux heureux parents !

LE WEEK-END DES RENARDEAUX

Pour sa première édition, le week-end des Renardeaux s'est déroulé les 8 et 9 juin 2024. L'objectif de ces deux jours était de réunir un maximum de naturalistes de l'association, néophytes comme experts, dans un secteur peu prospecté. Répartis en plusieurs équipes, les naturalistes devaient inventorier un maximum d'espèces (botaniques, ornithologiques, entomologiques...).

Le secteur choisi a été le Massif ardennais, autour de la commune de la Neuville-aux-Haies.

Ce week-end a rassemblé au total 27 personnes qui ont inventorié 143 espèces (13 taxons différents) pour un total de 699 données. Encore merci à tous les bénévoles présents !

LA JOURNÉE DES ADHÉRENTS

La journée des adhérents a réuni plus de 30 participants le dimanche 15 septembre à Coulommès, chez le vice-président, Luc GIZART. La matinée fut sportive avec une balade ponctuée d'interventions sur la migration des rapaces, un Busard des roseaux y a même participé ainsi qu'une chevêche ! L'après-midi, sport cérébral avec un loto très nature récompensé par de nombreux lots, tous axés sur la nature, comme il se doit. Le repas fort convivial pour reprendre des forces ou en perdre, ça dépend, fut très apprécié.

LE GROUPE PHOTO

En 2024 nous avons relancé le groupe photo qui avait quelque peu disparu faute de capitaine à la barre. À l'occasion de deux réunions, nous avons pu parler matériel, retouche et classement des photos. Le point fort du groupe reste cependant le lancement de concours poussant les participants à sortir d'une part l'appareil du sac, à travailler leur regard pour saisir la plus belle image et enfin aiguïser leur sens critique car il est demandé à chacun de donner son avis sur les photos méritant d'être sur le podium.

4 concours ont eu lieu avec comme sujets l'hiver, les fleurs, les arthropodes et les couleurs d'automne. Une vingtaine de photographes ont joué le jeu et respectivement, ce sont Michel, Claude, David et Maryline *ex aequo*, et enfin Luc qui sont montés sur la plus haute marche du podium.



Grive musicienne © Kevin Georgin

COMMUNIQUER LARGEMENT POUR MIEUX SENSIBILISER

L'INFO'VETTE

LA COMMUNICATION EXTERNE, TOUJOURS ET ENCORE

LE PROGRAMME DES SORTIES NATURE

L'INFO'VETTE

En 2024, nous comptons encore une fois 4 nouveaux numéros. L'Info'vette permet à tous les adhérents le souhaitant de partager un texte, une photo, un dessin, un poème. N'hésitez donc pas à proposer vos œuvres et suggestions à Graciane LESAGE, coordinatrice de l'Info'vette. Pour la rédaction, la correction des textes et la mise en page, les bénévoles ont passé plus de 195 heures. Sans eux, l'Info'vette n'aurait pas la même qualité. Merci !

LA COMMUNICATION EXTERNE, TOUJOURS ET ENCORE

Annnonce de nos sorties, animation et autres ateliers grand public, présentation des dernières actions, sensibilisation, découvertes naturalistes... La communication externe passe par la rédaction d'articles variés, publiés sur nos différents réseaux :

- ◇ Le site internet : <https://www.renard-asso.org/>
- ◇ Facebook : @AssoReNArd
- ◇ Instagram : @assorenard
- ◇ LinkedIn : Regroupement des Naturalistes ARDennais (ReNArd)

LE PROGRAMME DES SORTIES NATURE

En 2024, la décision a été prise de reconduire l'idée d'un programme commun à différentes associations et collectivités souhaitant défendre la richesse de la biodiversité du département. Réalisé par nos soins, ce calendrier regroupe donc les animations, activités, balades, ateliers, conférences... organisés tout au long de l'année dans les Ardennes par le ReNArd, mais aussi par les Amis du Parc, le Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne, la Maison de la Nature de Bault-aux-Bois, Nature et Avenir, le Parc Naturel Régional des Ardennes et la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes.





Sortie nature à Jandun - Observation d'insectes © ReNArd

SENSIBILISER UN LARGE PUBLIC DANS LES ARDENNES

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DU PUBLIC JEUNE

BIODIV' AU QUARTIER : ÉDITION 2024

AU PLUS PROCHE DU PUBLIC : LA TENUE DE STANDS

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

En 2024, 14 animations grand public ont permis à environ 200 personnes de venir observer et échanger autour de la nature. En comparaison avec l'année 2023, on note une baisse significative du nombre total de participants (100 de moins) ainsi qu'une baisse moins importante de la fréquentation moyenne (17 personnes en 2023 contre 15 en 2024). D'un point de vue statistique, ce fût donc une année assez décevante !

Nous attribuons cette baisse à deux facteurs. Premièrement, par le hasard des besoins liés aux différents projets du ReNArd, moins de dates étaient programmées. En effet 16 dates seulement apparaissaient dans le programme des sorties nature contre une vingtaine en 2023.

Le deuxième facteur est sans doute lié à la météo, plus que capricieuse, qui nous a valu l'annulation de 3 sorties faute d'inscriptions. Après discussions avec nos partenaires, il apparaîtrait que cette situation soit généralisée à l'ensemble du département. Information « rassurante » (entre très grands guillemets) et indiquant nous l'espérons une année aux conditions exceptionnelles.

Ces animations ont été organisées dans plusieurs cadres :

♦ Le programme régional des sorties nature, financé par la Région Grand Est.

♦ Les volets « sensibilisation » des programmes de restauration de la Trame Verte et Bleue (Vallée de la Retourne, Argonne Ardennaise) et de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Menges.

♦ L'animation des sites Natura 2000 sur le territoire ardennais (avec la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise et le Parc naturel régional des Ardennes).

♦ Le programme du ReNArd : « des Sorties Pour Toute la Famille ». Programme spécifique à destination des familles, soutenus par les Communautés de Communes des Crêtes Préardennaises, des Portes du Luxembourg et par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DU PUBLIC JEUNE

L'année 2024 a su confirmer la demande des écoles et des structures accueillant du public jeune pour les animations du ReNArd. En effet, notre équipe est intervenue au cours de 145 séances dans les cadres scolaires et extrascolaires, chiffre en légère augmentation.

2024 a été l'année de plusieurs nouveaux projets concernant le jeune public :

PROJET SCOLAIRE 2024 : « À LA RESCOUSSE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE »

À destination de 15 classes de cycle 1, 2 et 3 du territoire ardennais, ce sont plus de 350 enfants qui ont pu bénéficier d'un cycle de 3 interventions lors de ce projet. À l'issue des animations, chaque classe a eu l'opportunité de participer à la mise en place d'une action au sein de son établissement ou sa commune (pose de nichoirs, plantation d'arbres...).

PROJET LIFE BIODIV'EST AVEC L'ÉCOLE PRIMAIRE ROBERT GOBEZ (POIX-TERRON)

Soutenu dans le cadre de financements européens, et orchestré par le GRAINE Champagne-Ardenne, ce programme vise à accompagner dans la durée une classe dans un projet permettant aux élèves d'investir un lieu de nature. Réalisé avec la classe de CP-CE1-CE2, nous avons participé à la connaissance et à la valorisation de la Zone Humide Jean-Marie Lelong au cours de 12 séances mêlant activités et ateliers en classe ou sur le terrain.

PROGRAMME ÉDUCATIF ET NATURA 2000 DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES ARDENNES

Nous avons réalisé de nombreuses animations pour le PNR des Ardennes sur des thématiques variées telles que les Abeilles, les Chauves-Souris, les Oiseaux, les tourbières...

AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES (ATE) DU COLLÈGE LE LAC ET DE L'ÉCOLE ESPLANADE À SEDAN

Projet visant à placer les élèves au cœur de l'aménagement des abords du Lac de Sedan, nous avons réalisé 10 séances auprès de chaque établissement pour réaliser le diagnostic écologique du Lac. Reconduit encore durant 2 ans, il est temps pour ces deux projets de passer à la mise en place des actions après avoir reçu officiellement le label « ATE » reconnaissant le travail des élèves.

BIODIV' AU QUARTIER : ÉDITION 2024

Le projet Biodiv' au quartier a pour but la mise en place d'actions au sein des territoires prioritaires ardennais. Il est soutenu dans le cadre de la programmation des Contrats de villes de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole et du territoire « Cœur de Vie » de Rethel. Il est également co-financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Agriculture et du Logement (DREAL).

Sur le territoire de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole, nous avons accompagné les participants dans la confection d'un jeu des 7 familles en coopération entre les groupes issus de 4 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Le jeu a été édité en 50 exemplaires grâce au soutien de la Bibliothèque Départementale des Ardennes. Il a été distribué aux structures participantes et aux partenaires. Un grand merci aux centres sociaux André Dhôtel, SARC, Le Lac et à l'association J'SPR08 pour nous avoir accueillis.

Sur le territoire « Cœur de Vie » de Rethel, nous avons mené 6 animations (ateliers et sorties) avec les résidents de la maison relais de l'UDAF.

AU PLUS PROCHE DU PUBLIC : LA TENUE DE STANDS

En 2024, vous avez pu rencontrer nos bénévoles et nos salariés sur les événements suivants :

◇ Le 25 mai : la fête de la nature au Chesnois-Auboncourt

◇ Le 1^{er} juin : les « Rendez-vous au jardin » de Charleville-Mézières

◇ Le 2 juin : la foire « Bio des Ardennes » au Campus agro-environnemental de Saint-Laurent

◇ Le 21 septembre : la Fête de la biodiversité à Poix-Terron

◇ Du 21 au 24 novembre : le Festival international de Photo Animalière et de Nature de Montier-en-Der

Biodiv'au quartier - Centre social Le Lac de Sedan © ReNard





Tenue de stand à la Foire de Sedan © ReNard



Projet scolaire 2024 : « À la rescousse de la Trame Verte et Bleue » - Plantation à Lucquy © ReNard



Programme TVB Vallée de la Retourne - Plantation de haie © Lucile Puech

AGIR CONCRÈTEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ARDENNAISE

LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

LES PROGRAMMES DE RESTAURATION DE LA « TRAME VERTE ET BLEUE »

PLAN DE RELANCE ET PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE

PROGRAMME RÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES MARES (PRAM)

PÔLE JURIDIQUE

LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

SAINT-MENGES

En 2023, la commune de Saint-Menges a souhaité poursuivre ses actions en faveur de la biodiversité en s'engageant, aux côtés du ReNArd, dans une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale.

Les premières actions ont été initiées en 2024. Au programme : animations grand public et scolaires mais aussi inventaire de la faune, de la Trame Verte et Bleue et des habitats.

Cette année a également permis de discuter et d'organiser de nombreux autres événements pour l'année 2025, avec une exposition de photographies nature, l'installation de nichoirs à rapaces nocturnes et un inventaire bénévole de ce taxon, la plantation de haies sous forme de chantier participatif, et plus encore.

La commune de Saint-Menges sera heureuse de vous accueillir à ces différents événements.

Le programme de l'année 2025 est disponible en mairie et auprès de l'association ReNArd.

GESPUNSART

En 2024, la commune de Gespunsart s'est lancée, en partenariat avec le ReNArd, dans la démarche d'ABC afin de poursuivre ces nombreux projets en faveur de la biodiversité. L'Office Français de la Biodiversité a apporté son soutien à ce programme qui se réalisera jusqu'en 2027.

Les premiers événements sont déjà organisés sur la commune pour cette année 2025. En plus d'animations scolaires et en centre aéré, des animations grand public vous seront proposées tout au long de l'année.

La commune espère vous accueillir nombreux à ces animations !

Les inventaires de la faune, de la Trame Verte et Bleue et des habitats pourront également débuter et seront complétés en 2026.

Le programme de l'année 2025 est disponible en mairie et auprès de l'association ReNArd.



LES PROGRAMMES DE RESTAURATION DE LA « TRAME VERTE ET BLEUE »

TVB DES TROIS VALLÉES

Initié en 2021 sur les communes de Vaux-Montreuil, Chesnois-Auboncourt et Wignicourt, le programme « Restauration de la Trame Verte et Bleue des Trois Vallées » a été clôturé fin 2024.

Ce programme TVB a permis la réalisation de nombreuses actions, en voici quelques chiffres :

- ◇ Organisation de 8 animations grand public
- ◇ Inventaire de 164 espèces faunistiques (amphibiens, oiseaux, entomofaune, chauves-souris) ainsi que du maillage écologique existant
- ◇ Diagnostic risques érosion/ruissellement
- ◇ 320 mètres linéaires de haies dans les jardins de particuliers
- ◇ 2,1 kilomètres de haies en terrains agricoles
- ◇ 73 mètres linéaires de fascines végétales vivantes (lutte érosion/ruissellement)
- ◇ 5 créations et 1 restauration de mares

Nous remercions les partenaires qui ont permis la réalisation de ce programme : partenaires TVB (Région Grand Est, DREAL Grand Est et Agences de l'Eau) et la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.



TVB VALLÉE DE LA RETOURNE

Ce programme TVB se concentre sur quatre communes : Roizy, Sault-Saint-Remy, Houdilcourt et Poilcourt-Sydney.

L'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA) a été partenaire technique pour apporter ses compétences sur les pollinisateurs sauvages et les jachères fleuries.

Depuis 2022, ce programme a permis la plantation de 3,8 kilomètres de haies sur les parcelles agricoles de la Champagne crayeuse.

La distribution de sacs de jachères mellifères a permis la mise en place de zones favorables aux pollinisateurs.

Par ailleurs, 6 animations grand public ont été organisées au cours de ces trois dernières années. En parallèle, des animations scolaires ont été proposées aux élèves de l'école de Poilcourt-Sydney, ils ont notamment pu planter une haie arbustive dans la cour de l'école.

Initialement prévu pour se clôturer fin 2024, le programme « Restauration de la Trame Verte et Bleue en Vallée de la Retourne » a bénéficié d'un prolongement. Les actions pourront donc être renouvelées sur cette année 2025.

Parmi ces actions, l'accompagnement aux plantations de haies chez les agriculteurs et l'achat groupé de plants à destination des particuliers est relancé.

Par ailleurs, la Vallée de la Retourne fêtera sa Nature le samedi 24 mai !

Nous remercions les partenaires qui ont permis la réalisation de ce programme : partenaires TVB (Région Grand Est, DREAL Grand Est et Agences de l'Eau) et la Communauté de Communes du Pays Rethélois.



Panneau d'information réalisé dans le cadre du programme TVB des Trois Vallées
© Lucile Puech

TVB « MA HAIE POUR LES ABEILLES »

À l'initiative de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, et afin de renouveler son engagement initié dans le programme TVB « Ma Haie pour les Hérissons », un nouveau programme TVB « Ma Haie pour les Abeilles » a vu le jour en 2023 sur le territoire de la Communauté de Communes.

Le ReNard est partenaire de ce programme pour la réalisation d'animations et de formations.

En 2024, deux animations grand public ont été proposées : sortie nature à la découverte des oiseaux de la TVB et sortie au crépuscule pour découvrir la faune nocturne.

Sa principale autre action est de réaliser un diagnostic écologique (inventaire de la faune et de la TVB) sur les exploitations et les communes ayant bénéficié du programme pour la plantation de haies. Par ailleurs, le ReNard accompagne les agriculteurs dans leur projet de plantations dit « clé en main » (sur le secteur de la Champagne crayeuse).

En 2024, une restauration de mare a pu être réalisée à Germont. Trois projets de plantations de haies sont en attente de travaux, pour un total de 2 kilomètres de haies.

L'ensemble de ces actions se poursuit sur l'année 2025.

Ce programme est en partenariat technique avec l'association ReNard, l'association RBA, la Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne.



TVB « Ma haie pour les Abeilles » - Sortie au crépuscule © Lucile Puech

TVB PNRA

Le ReNard a été sollicité par le PNR des Ardennes pour réaliser des diagnostics écologiques sur des exploitations agricoles se trouvant sur le territoire du PNR. L'objectif de ce projet est de favoriser la biodiversité en restaurant la Trame Verte et Bleue, en conciliant cela avec des bonnes pratiques agricoles.

En 2024, une exploitation a fait l'objet d'un diagnostic. Il s'agit d'un éleveur de moutons noirs, sur la commune de Nohan-sur-Semoy.

Le ReNard accompagne et apporte également son expertise technique au PNRA sur une action de créations/restaurations de mares portée dans le cadre de son projet de restauration de la TVB. Cette collaboration pluriannuelle a permis de recenser de nombreux projets en 2023 et 2024. Les travaux ont débuté en 2024 avec 13 mares réalisées.

TVB « FERMES BIODIVERSITÉ » PHASE 3

Programme régional initié en 2024, ce programme TVB est piloté par Bio en Grand Est et rassemble plusieurs partenaires (LPO, CPIE, CIVAM) dont le ReNard, qui assure sa déclinaison à l'échelle du département.

Dans le cadre de ce programme, le ReNard accompagne les agriculteurs dans leur projet de plantations de haies. En parallèle, un diagnostic écologique est réalisé sur les exploitations afin d'obtenir un état initial de la biodiversité.

En 2024, après une phase d'inventaire naturaliste et de diagnostic sur les exploitations, trois agriculteurs ont été accompagnés pour des plantations de haies, pour un total de plus de 3,5 kilomètres, ainsi que pour trois créations et deux restaurations de mares. Le projet, pensé de manière globale, permet de connecter les mares et les haies plantées en contexte de culture pour protéger les parcelles du vent et de l'érosion tout en favorisant la biodiversité et en recréant les corridors écologiques. Les travaux sont prévus pour les années 2025 et 2026.



TVB PNRA - Création de mare à Rouvroy-sur-Audry © Valentin Lequeuvre

PLAN DE RELANCE ET PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE

Depuis 2021, le ReNARD fait partie d'un consortium (CIVAM de l'Oasis - chef de file, LPO Champagne-Ardenne et Bio en Grand Est) agissant à l'échelle de la Champagne-Ardenne dans le cadre de la mesure « Plantons des haies » du Plan de Relance National.

Dans le cadre de ce programme national, plus de 6 kilomètres de haies et d'alignements d'arbres ont été plantés chez 10 agriculteurs.

Afin de poursuivre ces actions, le consortium a choisi de répondre à l'AAP 2024 « Pacte en faveur de la Haie ».

Hormis l'accompagnement des agriculteurs dans leurs projets de plantations, ce programme permettra également de proposer des journées d'échanges/portes-ouvertes à destination des agriculteurs ainsi que de former les membres du consortium, notamment dans la gestion durable des haies et les techniques d'entretien.

PROGRAMME RÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES MARES (PRAM)

Le Plan Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) du Grand Est est décliné par le ReNARD depuis 2018, sur les Ardennes et les territoires limitrophes (en accord avec les associations des autres régions). Ce programme prévoit des actions variées de connaissance, sensibilisation et protection de ces biotopes. Plusieurs actions ont été menées en 2024, en continuité avec le travail réalisé les années précédentes.

L'association a encadré des travaux de restauration pour quatre mares en contexte agricole (pâturage). Des recherches auprès de différents acteurs permettront la réalisation de 15 nouveaux projets de création/restauration de mares en 2025.

Des suivis amphibiens ont également été menés sur des secteur bien définis, à l'aide d'un protocole particulier appelé « PopAmphibien », afin de mesurer l'évolution des populations de ces animaux sur le long terme (cette méthodologie s'applique partout en France et sur plusieurs années).



PRAM 2024 - Restauration d'une mare chez un éleveur à Montigny-sur-Vence © Valentin Lequeuvre

PÔLE JURIDIQUE

Suite à des dépôts de plaintes de l'association, 2 médiations pénales ont été obtenues en 2024 pour des arrachages de haies, avec respectivement 300 et 400 € qui seront fléchés pour des plantations de haies (en plus d'un stage de sensibilisation au sein du PNR). Bien que peu marquantes comme condamnations, ces procédures simples à mettre en place portent leurs fruits. Néanmoins, la nouvelle loi PAC et le désavouement de l'État vis à vis de l'OFB va poser question...

Faute de suspect, l'affaire des Milans royaux, équipés de balises et empoisonnés en août 2022, a été classée sans suite.

Le monde associatif naturaliste du Grand Est a été secoué par la découverte de destructions en masse d'oiseaux d'eau au sein de la pisciculture Mahaut. L'association s'est portée partie civile comme de nombreuses autres. Au vu d'une condamnation au civil essentiellement centrée sur le dédommagement de l'agent de l'État, l'association a choisi de ne pas suivre l'appel réalisé par certaines associations.

Dans l'affaire du parc photovoltaïque de Daigny, le porteur de projet a été débouté pour sa plainte pour procédure abusive à l'encontre de l'association. En revanche, l'association n'a pas eu gain de cause dans sa procédure pour non respect de la procédure d'étude d'impact environnemental.



*Atlas de la Biodiversité
Communale de Saint-Menges
© Lucile Puech*



Pie-grièche à tête rousse © Kevin Georgin

SUIVIS DE LA FAUNE SAUVAGE ARDENNAISE

SUIVI DE LA NIDIFICATION DE LA CIGOGNE BLANCHE

COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU : WI ET WI BIS

PRA MILAN ROYAL

PRA AIGLES PÊCHEURS

PRA PIES-GRIÈCHES

**SUIVI DES LARIDÉS AU BASSIN DES MARQUISADES ET À LA DÉCHARGE
D'ETEIGNIÈRES**

RECHERCHE DE LA CHOUETTE DE TENGMALM

SUIVI DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PÈLERIN

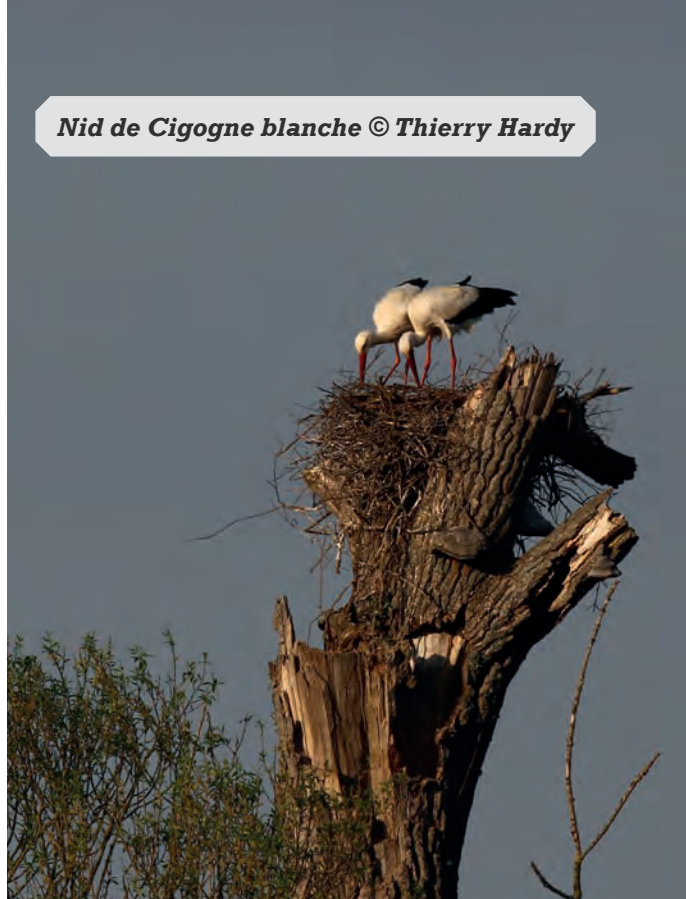
SUIVI DE LA NIDIFICATION DU GRAND-DUC D'EUROPE

SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTÈRES

**PLAN RÉGIONAL D'ACTION (PRA) GRAND EST « VIVRE AVEC LE
CASTOR »**

MIGRATION POST-NUPTIALE

Nid de Cigogne blanche © Thierry Hardy



SUIVI DE LA NIDIFICATION DE LA CIGOGNE BLANCHE

La Cigogne blanche a été suivie par les bénévoles du ReNArd durant sa période de nidification dans le département, ce qui a permis de mettre en évidence l'occupation de 162 nids. Ce chiffre confirme ainsi l'augmentation régulière de la population de ce grand échassier puisque 134 nids étaient occupés en 2023, 109 en 2022 et 96 en 2021.

Ces 162 nids sont répartis sur un total de 45 communes, la grande championne étant la commune de Vrizy qui comptabilise 48 nids à elle seule, soit entre 1 tiers et 1 quart des nids ardennais. Elle est suivie par les communes de Mairy et Haudrecy, avec respectivement 26 et 16 nids.

Concernant la reproduction à proprement parler, 154 nids ont vu un couple effectuer une couvaison d'œufs. Ainsi, 423 poussins ont pu être observés dans les nids, mais seulement 271 ont été menés à l'envol, soit un taux de réussite de seulement 64%. Ceci est lié à une mortalité élevée en 2024 qui peut être imputée à la météorologie très pluvieuse ainsi qu'à une prédation fortement supposée sur la colonie de Vrizy.

Remarque : l'ensemble de ces informations proviennent d'une synthèse rédigée par Pascal RENAUDIN, retranscrite par Claude PARENT, et publiée dans le numéro 135 de l'Info'vette.

COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU : WI ET WI Bis

WI

Le comptage Wetland International (WI) est réalisé chaque hiver au mois de janvier et permet de compter les « oiseaux d'eau » (canards, oies, cygnes, cigognes, grues, mouettes, goélands...) partout dans le monde, les Ardennes ne faisant pas exception. En 2024, ce comptage a été réalisé durant le weekend du 13-14 janvier par une équipe de 27 bénévoles.

Un total de 19 930 oiseaux a ainsi pu être inventorié, ceux-ci étant répartis en 43 espèces. On notera quelques espèces remarquables comme le Cygne de Bewick, le Goéland argenté, le Goéland pontique, le Plongeon arctique et le Plongeon imbrin.

WI Bis

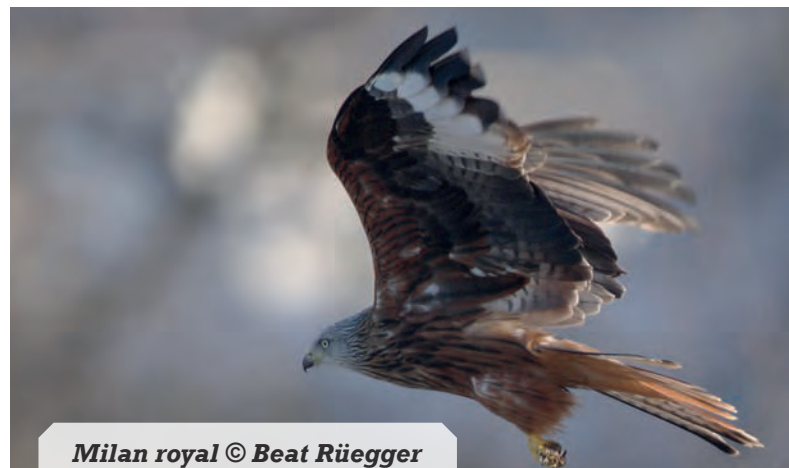
Les bénévoles du ReNArd assurent également un comptage similaire en mars, mais cette fois uniquement à l'échelle du département des Ardennes. Ce comptage, dénommé WI Bis a été assuré le weekend du 9-10 mars 2024 par 20 bénévoles.

Il a permis le recensement de 8 869 individus de 37 espèces différentes, avec parmi elles le Héron garde-bœuf notamment.

PRA MILAN ROYAL

Comme chaque année, le Milan royal a été suivi dans le département des Ardennes. En 2024, trois journées de prospections ont été organisées pour chercher de nouveaux sites de nidification. Grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, 1 nouveau site de nidification a été trouvé en 2024. Au total, c'est donc 14 nids qui étaient suivis, dont 7 ont réussi leur nidification, avec un total de 13 Milans royaux envolés !

Encore merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés.



Milan royal © Beat Rüegger



Suivi au Bassin des Marquisades
© Jérémie Potaufoux

PRA AIGLES PÊCHEURS

En cette année 2024, le Balbuzard pêcheur a de nouveau été suivi dans le département, dans le cadre du PRA Aigles pêcheurs.

Après un échec en 2023, le couple de la vallée de l'Aisne est revenu. Ils ont d'abord commencé à consolider une aire déjà existante. Malheureusement, un couple de Cigogne blanche leur a volé ce nid. Ils ont ensuite élu domicile ailleurs dans le secteur. Après une observation de parade lors d'une prospection, la femelle a pondu et le couple a mené 2 jeunes à l'envol, fin août. Une nidification réussie mais très tardive pour l'Aigle pêcheur !

Concernant le deuxième couple nicheur, dont l'aire est introuvable depuis 3 ans, des observations ont été réalisées. Malgré une prospection commune avec le groupe local Argonne de la LPO Champagne-Ardenne, le nid n'est toujours pas localisé.

Un grand merci aux bénévoles impliqués dans le suivi de l'Aigle pêcheur.

PRA PIES-GRIÈCHES

Dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des Pies-grièches, le ReNÀrd a participé à la déclinaison Grand Est de ce Plan, piloté par la LPO Champagne-Ardenne.

En 2024, la Pie-grièche à tête rousse a été recherchée dans le sud-est du département, afin de faire un état des lieux de la population ardennaise. Une seule observation a été réalisée, sans preuve d'une nidification.

Également, fin 2024, une enquête participative a été lancée, pour faire un état des lieux de l'hivernage de la Pie-grièche grise dans la région. Cette enquête se terminera fin février 2025.

SUIVI DES LARIDÉS AU BASSIN DES MARQUISADES ET À LA DÉCHARGE D'ÊTEIGNIÈRES

Les bénévoles du ReNÀrd comptent chaque année une famille d'oiseaux appelée les laridés (*laridae*). Cette famille est notamment constituée par les mouettes et les goélands. Ces oiseaux ont élu domicile chaque hiver dans le département, notamment sur le Bassin des Marquisades (site privé géré par EDF pour la production d'électricité) et sur la décharge d'Êteignières.

Plusieurs comptages sont ainsi réalisés durant l'hiver et permettent de recenser ces oiseaux, tout en étudiant leurs mouvements entre la décharge, le bassin, mais aussi les lacs de l'Eau d'Heure en Belgique. Malheureusement, les conditions météorologiques de la fin de l'hiver et du début du printemps 2024 n'ont cette fois permis de ne réaliser qu'un seul comptage. On dénombre ainsi seulement 4 espèces en 2024 :

- ◇ Goéland argenté
- ◇ Goéland brun
- ◇ Goéland leucopnée
- ◇ Goéland pontique

L'effectif a atteint 255 individus en simultané le 15 janvier 2024.



Goéland argenté et Goéland pontique
à Êteignières © Jérémie Potaufoux

RECHERCHE DE LA CHOUETTE DE TENGMALM

La recherche de la Chouette de Tengmalm rassemble depuis quelques années un noyau dur de bénévoles actifs qui recherche cet oiseau nocturne emblématique des forêts de montagne, en collaboration avec le PNR des Ardennes et l'Office National des Forêts notamment. Le Massif ardennais accueille en effet quelques mâles chanteurs chaque printemps qui sont recherchés via des écoutes nocturnes.

Malheureusement, du fait de la météo très défavorable en 2024 les prospections communes ont dû être annulées. Seul un bénévole a ainsi pu réaliser deux sorties mais celles-ci n'ont abouti à aucun contact avec l'espèce.

Rendez-vous donc en 2025 pour de nouvelles prospections !

SUIVI DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PÈLERIN

Le Faucon pèlerin est une espèce majoritairement rupestre, c'est-à-dire qui niche sur les zones rocheuses (falaises et carrières...). On le trouve cependant de plus en plus fréquemment sur des pylônes électriques. Les bénévoles de l'association suivent ainsi ce rapace sur le territoire ardennais, en collaboration avec l'OFB et le PNR des Ardennes.

Une dizaine de sites sont ainsi suivis dans le département. Malheureusement, comme pour beaucoup d'autres suivis, les conditions météorologiques ont à la fois limité l'activité des oiseaux, la réussite des nichées, et les possibilités de prospection.

Ainsi, 4 à 5 sites ont été occupés et au moins 2 ont accueilli des poussins. La réussite des nichées n'a toutefois pas pu être suivie.

SUIVI DE LA NIDIFICATION DU GRAND-DUC D'EUROPE

Le Grand-duc d'Europe est le plus grand des rapaces nocturnes. Majoritairement rupestre, il affectionne particulièrement les falaises de schiste de la vallée de la Meuse. Cependant, il est de plus en plus fréquent de le rencontrer dans des carrières. On notera également un cas particulier et insolite : la présence d'un couple sur le site d'un château fort depuis plusieurs années !

En 2024, une dizaine de mâles chanteurs ont été entendus, mais le suivi des sites a été fortement limité par les conditions météorologiques. Ainsi, ce chiffre est sans doute fortement sous-estimé et la nidification n'a été confirmée que sur un seul site avec l'envol de 3 poussins.



Petit Rhinolophe © Jérémie Potaufoux

SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTÈRES

En janvier et février, les bénévoles du ReNArd réalisent des comptages de chauves-souris en hibernation. Les sites prospectés sont variés : blockhaus, caves, sapes de la première guerre mondiale, forts, anciennes ardoisières, anciens fours à chaux, tunnels... L'objectif est de suivre l'évolution de la fréquentation de ces sites par les chiroptères et ainsi de contrôler, d'une part, le bon état de santé de leur population et, d'autre part, la tranquillité des sites.

En 2024, l'association a pu recenser un total de 589 chauves-souris, soit 180 de plus qu'en 2023. Les individus observés appartenaient à 10 espèces ou groupes d'espèces. Parmi les plus remarquables, on notera la Barbastelle d'Europe (3), le Grand Murin (35), le Murin à oreilles échancrées (12), le Grand Rhinolophe (270) et le Petit Rhinolophe (62).

Les comptages des colonies de reproduction, à la fin du printemps et au début de l'été, ont pour beaucoup dû être annulés du fait des conditions météorologiques très défavorables en 2024. Quelques colonies ont toutefois pu être suivies chez la Pipistrelle commune et le Grand Murin notamment.



Comptage hivernal des chiroptères
© Jérémie Potaufoux

PLAN RÉGIONAL D'ACTION (PRA) GRAND EST « VIVRE AVEC LE CASTOR »

Depuis 2018 le ReNArd s'implique dans le Plan Régional d'Action (PRA) Grand Est « Vivre avec le Castor ». L'association anime et décline ce PRA pour l'ensemble de l'ancienne région Champagne-Ardenne. Plusieurs actions sont menées dans ce programme, elles se regroupent au sein de trois grandes thématiques : la connaissance, la médiation pour les situations de conflit entre castor et homme, la communication et la sensibilisation.

L'étude de l'aire de répartition du castor a été poursuivie avec une journée de prospection sur le Massif ardennais, mobilisant plusieurs bénévoles pour 14 kilomètres de cours d'eau prospectés.

La médiation représente une action primordiale de ce plan, les cas de conflits sont croissants dans le département, ils sont bien évidemment liés à l'expansion de l'espèce et à la recolonisation de nouveaux réseaux hydrographiques. Le ReNArd apporte alors un appui technique aux services de l'État, collectivités, entreprises ou particuliers. Les principales problématiques concernent des barrages qui peuvent provoquer des inondations. Quelques cas impliquent des coupes d'arbres de valeurs ou problématiques pour la sécurité. Le rôle du ReNArd dans ces différents cas est de trouver une conciliation viable pour le castor et les activités anthropiques.

L'association est également intervenue sur deux événements pour communiquer sur le retour du castor et sur les actions du PRA : le Festival international de la Photo Animalière et de Nature de Montier-en-Der et le Colloque national castor de Blois.

Le ReNArd a également participé à l'organisation d'une formation à destination des bénévoles pour une meilleure approche de la cohabitation entre castor et homme.

MIGRATION POST-NUPTIALE

PAR LUC GIZART

Depuis quelques années, j'effectue des suivis de la migration post-nuptiale à Coulommès. Cela consiste à se mettre sur une hauteur afin d'avoir une vue dégagée pour comptabiliser les oiseaux petits et gros venant à passer dans le sens nord-est/sud-ouest.

Il y a quelques années, nous pouvions passer plusieurs heures à observer tant le flux était important. Maintenant, au bout d'1 heure de suivi, on sent que les mouvements s'essoufflent sérieusement.

En 2024, avec une météo capricieuse, j'ai pu faire seulement 19 journées de suivi (contre 41 l'année précédente). 23 espèces ont été identifiées (37 en 2023) pour un total de 19 340 oiseaux (sachant que le Pigeon ramier représente à lui seul plus de la moitié des effectifs) contre près de 45 000 en 2023.

On aurait pu penser qu'avec cette météo compliquée les oiseaux allaient migrer en masse quand une fenêtre se présentait mais il n'en a rien été, peu ou pas de rush constaté. À voir dans les années à venir si cette tendance se confirme. 2 explications à cela, les populations d'oiseaux sont en chute libre et/ou ils ont tendance à moins migrer qu'auparavant.

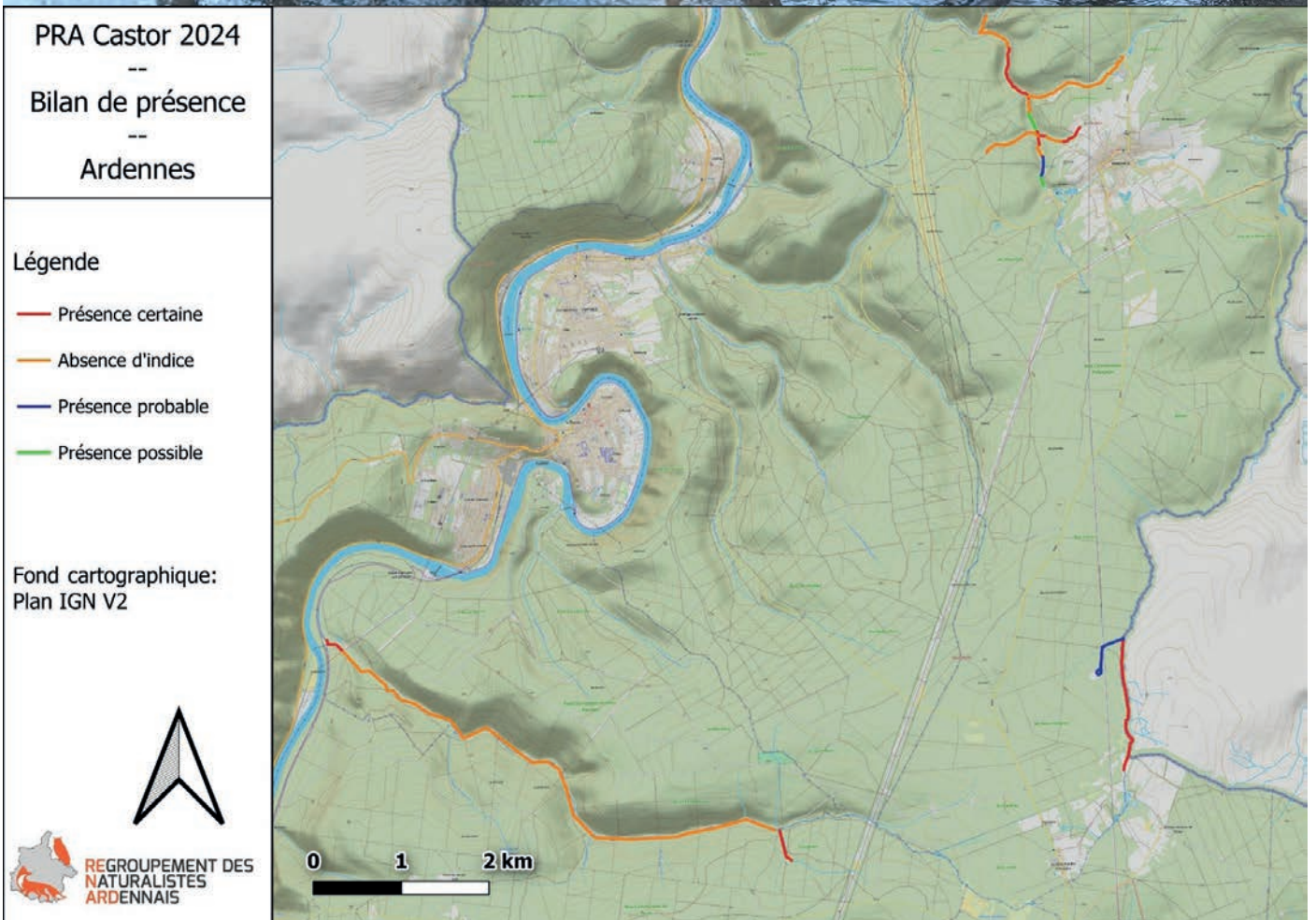
Citons malgré tout les quelques temps forts de cette saison avec 5 Milans royaux le 12/10, 7 Grandes Aigrettes le 5/10, 50 Alouettes lulu le 6/10, 1 Faucon hobereau le 19/10 et dans la même heure, 623 Alouettes des champs ont transité. 3 Hirondelles rustiques tardives ont été aperçues le 24/10.



Grande aigrette © Nicolas Delaporte



Hutte sur un très beau territoire de castor sur la commune de Hargnies © Valentin Lequeuvre





LES ÉTUDES MENÉES PAR L'ASSOCIATION

ODONAT GRAND EST

DOMAINE DE BELVAL-BOIS-DES-DAMES

ÉNERGIES RENOUVELABLES

PNR DES ARDENNES : ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES

MAROQUINERIE DES ARDENNES

SEMAO

ISDND DE SOMMAUTHE

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE À LA GENDARMERIE D'ASFELD

AUTOROUTE A304

SUIVI ÉCOLOGIQUE DE CARRIÈRES

ODONAT GRAND EST

Le ReNard est toujours membre de la fédération régionale « ODONAT Grand Est ». Notre association siège au CA de la fédération et participe à de nombreux programmes pilotés par la fédération :

OBSERVATOIRE DU GRAND EST DE LA BIODIVERSITÉ (OGEB)

Dans le cadre de l'OGEB, le ReNard est missionné pour réaliser des inventaires naturalistes sur l'ensemble du département. Plusieurs espèces, qualifiées de « bio-indicatrices », sont ainsi suivies car l'état et l'évolution de leurs populations permettent d'estimer le niveau de conservation de leur milieu de vie.

Les taxons suivants ont été suivis en 2024 :

◇ L'entomofaune ◇

L'observatoire prend en compte dans ce chapitre trois taxons : les rhopalocères, les orthoptères et les odonates. Ils font tour à tour l'objet d'un inventaire, sur mailles aléatoires, durant deux années consécutives, avant de reprendre un nouveau taxon. Durant l'année 2024, les suivis se sont penchés sur les odonates. S'agissant de la deuxième année d'inventaire, les deux prochaines années se concentreront sur l'étude des rhopalocères sur les mailles déjà étudiées en 2019 et 2020.

◇ Les chiroptères ◇

Pour la 5^{ème} année consécutive, le protocole « Vigie chiro » a été mis en place avec la pose de 8 enregistreurs automatiques sur une nuit, en période de reproduction des espèces puis sur une nuit en période de dispersion automnale.

◇ L'avifaune ◇

Des carrés de 2 km de côté sont suivis depuis 2019 via le programme STOC EPS, et depuis 2021 via le programme SHOC. Par ailleurs, une coordination des suivis du Faucon pèlerin est assurée par un salarié, les bénévoles assurant la partie « terrain ». Enfin, un suivi spécifique aux différentes espèces de pics, notamment le Pic cendré, le Pic noir et le Pic mar, a également été réalisé en 2024. Celui-ci est assuré tous les 2 ans depuis 2020.

SYNTHÈSES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans le cadre de projets de moyenne ou grande ampleur (projets éoliens, aménagements de cours d'eau, extensions d'infrastructures...)

les structures chargées des études d'impact environnementales contactent ODONAT Grand Est pour obtenir une synthèse bibliographique des enjeux naturalistes sur la zone étudiée. Le ReNard réalise ces synthèses en étudiant les bases de données sur l'avifaune, les chiroptères, les mammifères terrestres, l'entomofaune (rhopalocères, odonates et orthoptères) et l'herpétofaune (amphibiens et reptiles). Ceci afin de bien orienter les futures études environnementales, en évitant d'omettre une espèce ou un milieu présentant un enjeu pour le projet.

En 2024, le ReNard a réalisé deux synthèses bibliographiques. Une synthèse concernait un projet éolien, et la deuxième un projet photovoltaïque.

ACTUALISATION DES INVENTAIRES ZNIEFF

Les « Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique », bien que n'ayant aucune portée juridique, constituent un inventaire de la faune et de la flore patrimoniale sur des secteurs donnés.

La création de ces ZNIEFF est toutefois assez ancienne et il était donc nécessaire de mettre à jour ces inventaires afin de contrôler la présence des espèces identifiées à l'époque, voire de découvrir de nouvelles espèces sur ces sites. Chaque année une partie des nombreuses ZNIEFF ardennaises ou limitrophes est donc prospectée par les salariés de l'association.

Au total, 10 ZNIEFF ont ainsi été inventoriées en 2024 et d'autres devraient suivre en 2025.



Enregistreur à chiroptères SM4
© Célia Pierre

DOMAINE DE BELVAL-BOIS-DES-DAMES

INVENTAIRE DES COLÉOPTÈRES SAPROXYLIQUES

Dans le cadre de la démarche environnementale globale du site, les gestionnaires forestiers du domaine de Belval-Bois-des-Dames ont souhaité mettre en place un changement des pratiques de gestion sylvicole avec le passage généralisé à un système de futaie jardinée.

Afin d'évaluer l'état de santé d'un biotope forestier, le domaine a souhaité réaliser un inventaire de ses coléoptères saproxyliques (état initial).

À la demande de la Fondation François SOMMER, l'association ReNArD a réalisé un inventaire des coléoptères saproxyliques sur le domaine forestier au cours de l'année 2023.

L'ensemble des individus récoltés n'ont pas pu être identifiés en 2023 en raison d'un très grand nombre d'échantillons.

En accord avec la Fondation SOMMER, Théodore Ramanankatsoina a intégré l'équipe du ReNArD le temps de son stage (Master II Université de Lille) afin de poursuivre les identifications des coléoptères saproxyliques.

Une liste de 203 espèces (réparties sur 47 familles pour un total de 12 040 individus) a pu être transmise au domaine.

Par la suite, la reconduite à l'identique de cette étude, selon un pas de temps à définir, devrait permettre de déterminer l'influence du changement de gestion sur cette biodiversité.

Étang à Belval-Bois-des-Dames
© Quentin Hallet, Fondation François SOMMER

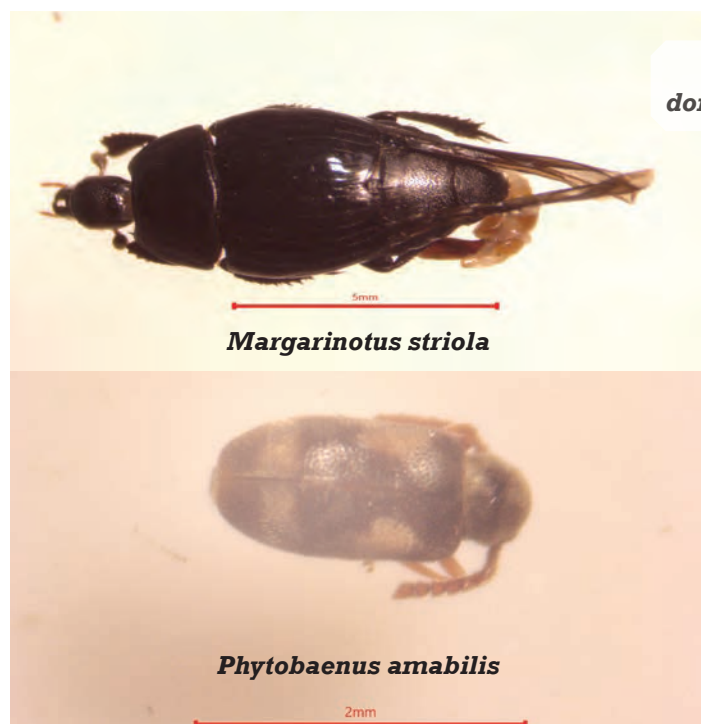


POURSUITE DU PROGRAMME DE RESTAURATION DE MARES

Comme les années précédentes, le programme de reprise et de restauration de mare s'est poursuivi. Malheureusement, la météo compliquée de l'année n'a pas permis la réalisation de l'ensemble de travaux attendus et seules deux mares sur les quatre prévues ont pu être restaurées.

RENOUVELLEMENT DU PLAN DE GESTION DES ÉTANGS

Au-delà des travaux sur les coléoptères et les mares, la Fondation François SOMMER a également missionné le ReNArD pour la rédaction du nouveau plan de gestion décennal des étangs du domaine. Si l'association tient la plume, ce travail est réalisé avec l'appui d'un comité technique constitué de la Fondation, de personnel de la Tour du Valat et de la LPO Champagne-Ardenne.



Inventaire des coléoptères saproxyliques sur le
domaine forestier de Belval-Bois-des-Dames © ReNArD



ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉOLIEN

Chaque année, le ReNArD est sollicité pour assurer des études d'impact dans le cadre de projets d'implantation de parcs éoliens. Ainsi, des inventaires de plusieurs taxons faunistiques sont opérés (avifaune, chiroptères, mammifères terrestres, insectes, reptiles et amphibiens) ainsi que des inventaires floristiques, une recherche de zones humides et la définition des habitats présents.

Tous ces éléments sont ensuite synthétisés et analysés dans un rapport d'étude avant que les différentes sensibilités et les impacts pressentis du projet n'y soient définis. En fonction de ces impacts, l'association propose des mesures adaptées dans une partie baptisée ERC (Éviter – Réduire – Compenser) afin de minimiser l'altération de la biodiversité liée au projet. Ce rapport est transmis à la DREAL, qui donne ensuite un avis favorable ou défavorable au projet. En 2024, ceci concernait 2 projets, dont l'un se trouve sur le territoire ardennais, et l'autre dans un département limitrophe. Les études sont toujours en cours et les rapports seront donc rendus courant 2025.

Par ailleurs, l'association assure également des suivis environnementaux post implantation de parcs éoliens : suivi de mortalité, suivi des chiroptères au sol (via une écoute active) et/ou en hauteur (via des enregistreurs automatiques) et suivi comportemental de l'avifaune. En 2024, 5 parcs ont bénéficié d'un suivi complet (mortalité – avifaune – chiroptères) par le ReNArD. Un sixième parc a quant à lui été suivi conjointement

avec un bureau d'étude, le ReNArD assurant une partie du suivi de la mortalité, tandis que le bureau d'étude s'occupait du reste du suivi environnemental.

Enfin, l'association a été sollicitée par un développeur éolien pour un accompagnement dans la plantation de haies en mesures compensatoires d'un projet éolien. L'association a ainsi eu pour rôle de parcourir les alentours du projet afin de définir les meilleurs emplacements d'un point de vue écologique pour l'implantation de ces linéaires de haies.

PHOTOVOLTAÏQUE

Preuve de l'essor du photovoltaïque dans les Ardennes, le ReNArD a cette année réalisé 4 études d'impact pour des projet de fermes solaires dans le département des Ardennes. Il s'agissait de projets dits « agrivoltaïque », c'est-à-dire implantés sur des parcelles agricoles.

La marche à suivre est globalement la même que pour une étude d'impact éolienne, à savoir des inventaires tous taxons (flore/habitats, avifaune, chiroptères, mammifères terrestres, entomofaune, et herpétofaune) et une recherche de zones humides, puis la rédaction d'un rapport d'étude d'impact complet dressant le bilan des inventaires et les sensibilités et impacts pressentis et proposant des mesures ERC (Éviter – Réduire – Compenser) adaptées.

À noter toutefois que l'un de ces quatre projets, dont l'étude avait commencé en 2023, a été abandonné en cours d'étude par le porteur de projet, les derniers inventaires et la rédaction du rapport n'ayant donc pas été réalisés.



Suivi écologique sur parc éolien © Célia Pierre

PNR DES ARDENNES : ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES

Le Parc Naturel Régional des Ardennes (PNRA) est animateur des sites Natura 2000 sur son territoire. Dans le cadre de l'animation de ces sites, le PNR des Ardennes a lancé un appel d'offres pour la réalisation de deux études sur son territoire : l'inventaire des Rhopalocères des tourbières au sein de certains sites Natura 2000 et l'inventaire du Flambé principalement sur des pelouses sèches et des fruticées.

Ces études ont été confiées à l'association ReNARD pour l'année 2023 et 2024.

L'inventaire du Flambé est donc terminé et les résultats ont été transmis au PNRA.

MAROQUINERIE DES ARDENNES

La maroquinerie des Ardennes, qui exploite plusieurs manufactures dans le département, nous a de nouveau fait confiance cette année.

D'une part sur le site de Tournes, où le partenariat dédié à la mise en place et au suivi de mesures compensatoires s'est poursuivi avec le suivi écologique des mares et de l'avifaune, ainsi que l'encadrement des premiers travaux de gestion.

D'autre part, sur la commune de Bogny-sur-Meuse, l'association a été sollicitée pour un diagnostic écologique avant destruction d'un bâtiment, diagnostic qui a mis en évidence la présence d'une colonie de reproduction de Pipistrelle commune. L'association et la Maroquinerie se sont donc engagées dans un dossier de dérogation pour permettre le déroulement des travaux tout en permettant la préservation des chauves-souris présentes. Ces actions devraient normalement se poursuivre début 2025 une fois la dérogation obtenue.



Maroquinerie des Ardennes - Mare compensatoire à Tournes
© Nicolas Harter

SEMAO

Poursuite du travail annuel de suivi scientifique des sites de compensation piloté par l'entreprise SEMAO entre Charleville-Mézières et Dun-sur-Meuse.

Le ReNARD accompagne également l'entreprise pour une bonne gestion de ces mesures compensatoires : définition des travaux, suivi des chantiers, rapport d'activité.

Au final ce sont ainsi 32 hectares de mesures compensatoires pour lesquels le ReNARD intervient.

ISDND DE SOMMAUTHE

Pour la quatrième année consécutive, des suivis de mesures de compensation de la faune et de la flore ont eu lieu sur plusieurs parcelles de la commune de Sommauthe. Une dernière année de suivis supplémentaire devrait être menée en 2025 avant de s'espacer dans le temps.

Des travaux d'amélioration des mesures de compensation ont également été menés avec un étrépage et une nouvelle mare créée venant compléter le réseau de trois mares déjà existantes.

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE À LA GENDARMERIE D'ASFELD

La Brigade de Gendarmerie Nationale d'Asfeld a souhaité mettre en place de l'éco-pâturage sur son terrain. Afin de pouvoir évaluer l'impact de ce changement de gestion sur la biodiversité locale, le ReNARD a réalisé des inventaires de l'entomofaune et de l'avifaune.

Les résultats de ces inventaires permettront de fournir un état initial qui pourra être comparé lors d'un prochain inventaire quelques années après la mise en place de l'éco-pâturage.

AUTOROUTE A304

Depuis 2019, le ReNARD est missionné par la DREAL Grand Est pour mener différents inventaires de suivis de la faune et de la flore sur les mesures de compensation de l'autoroute A304. Durant cette années 2024, des taxons tels que l'avifaune prairiale, le Cuivré des marais, le Damier de la succise et différentes prairies de zone humide ont pu être suivis pour définir l'efficacité des mesures mises en place.

En parallèle de ces suivis, d'importants travaux de restauration de mares de compensation ont également été menés tout le long de l'autoroute.

*Suivi « plaque reptile » sur la carrière Monier
© Valentin Lequeuvre*



SUIVI ÉCOLOGIQUE DE CARRIÈRES

CARRIÈRE MONIER (SIGNY-L'ABBAYE)

Nous assurons depuis plusieurs années le suivi écologique de la carrière d'argile de la société Monier à Signy-l'Abbaye. Il comprend l'étude de différents taxons de la faune (oiseaux, chiroptères, odonates, orthoptères), un suivi photo pour l'évolution des paysages, ainsi qu'une analyse cartographique des habitats et des diagnostics avant travaux pour éviter des impacts sur la faune. Cette étude répétée annuellement a pour but de mesurer l'évolution des biotopes et de la faune, afin d'évaluer l'impact de la carrière sur son environnement. Le ReNARD assure également le suivi du plan de gestion des milieux naturels de la carrière, afin d'encadrer la restauration des biotopes (prairies, mares et bocage).



Couleuvre helvétique ayant trouvé refuge sous une des plaques du suivi © Valentin Lequeuvre

*Suivi du Muscardin sur la
carrière de Daigny © Célia Pierre*



CARRIÈRE DE DAIGNY

En 2024, l'association a été sollicitée par la société « Carrière de l'Est » qui exploite un site d'extraction de roche massive sur les communes de Daigny et Rubécourt. Dans le cadre de cette exploitation, le carrier est tenu de mettre en place un certain nombre de mesure en faveur de l'environnement : création de gîte de substitution pour le Grand-duc d'Europe, pose de nichoirs à chiroptères...

Le ReNARD et l'exploitant ont donc signé une convention de partenariat pour une durée de 25 ans, soit la durée totale de l'exploitation du site.



Déplacement de nid de Cigogne blanche © Jérémie Potaufoux

AGIR AU PLUS PRÈS DES ACTEURS

VEILLE ET ALERTE SUR LES COMPOSANTES DE LA BIODIVERSITÉ DES ARDENNES

APPUI TECHNIQUE ET APPORT D'UNE EXPERTISE AUX ACTEURS LOCAUX

VEILLE ET ALERTE SUR LES COMPOSANTES DE LA BIODIVERSITÉ DES ARDENNES

Le ReNARD travaille en étroite collaboration avec les services de l'État : Direction Départementale des Territoires (DDT), Office Français pour la Biodiversité (OFB), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). L'association réalise ainsi des signalements lorsque des atteintes à la biodiversité sont constatées (arrachage de haie, braconnage, pollution...).

OFB

La destruction d'un boisement a été constatée en Thiérache à la fin de l'hiver. Or, l'un des arbres de ce boisement accueillait un nid de Cigogne blanche qui a donc été détruit. L'association a donc réalisé un signalement auprès du service départemental de l'OFB afin de les avertir de cette coupe portant atteinte à cette espèce protégée.

PARTICIPATION AUX INSTANCES LOCALES DE CONCERTATION

En 2024, le ReNARD, fort de sa connaissance de la biodiversité ardennaise et de sa présence dans le département depuis près de 30 ans, a participé à 1 Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), à 2 reprises à des réunions Copil Natura 2000, au comité technique pour la rédaction du DOCOB Vallée de la Semois ainsi qu'à 1 commission départementale « loup ». L'association a également participé et est intervenue lors de la journée Rencontre régionale « police de l'environnement » qui a réuni l'OFB, l'APNE, la DREAL et le Parquet, à Metz en novembre.

APPUI TECHNIQUE ET APPORT D'UNE EXPERTISE AUX ACTEURS LOCAUX

Le ReNARD est une association de protection de la nature et il est reconnu pour ses actions et ses connaissances sur l'ensemble de la biodiversité du département des Ardennes. Aussi, plusieurs structures locales sollicitent son expertise dans différents cadres : aménagement de milieux, rénovation de bâtiments, création d'infrastructures... L'association accompagne ainsi ces projets afin que leur réalisation porte une atteinte minimum sur la biodiversité.

Des particuliers ont ainsi été conseillés pour des travaux sur des bâtiments accueillant des chauves-souris.

L'association a également été sollicitée à plusieurs reprises, en collaboration avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux pour des problèmes liés à des nids de Cigogne blanche (sécurité des personnes et/ou des oiseaux).

Des échanges réguliers sont également assurés avec les services de l'État (OFB notamment) et d'autres structures (ONF, PNR des Ardennes...) afin de partager des informations naturalistes pouvant être utiles à la bonne gestion de certains dossiers.

OFB

L'association a fourni à l'Office Français pour la Biodiversité des données et une analyse des enjeux naturalistes dans le cadre d'une procédure concernant un défrichage illégal réalisé deux ans auparavant au cœur d'un site Natura 2000.

DDT

Le ReNARD a été sollicité à deux reprises en 2024 par la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de deux demandes de déplacements de haies effectuées par des exploitants agricoles, toutes deux dans les Crêtes Préardennaises. L'association s'est donc rendue sur place afin d'analyser la configuration des parcelles et les possibilités de nouvel emplacement pour les haies, tout en prenant en compte les besoins de l'exploitant et de la faune.

PNRA

Comme chaque année, le ReNARD a échangé avec le Parc Naturel Régional des Ardennes, afin de partager au mieux les connaissances naturalistes dont disposent les deux structures, notamment sur le territoire de la ZPS « Plateau Ardennais » où des espèces d'oiseaux très sensibles et patrimoniales sont présentes : Chouette de Tengmalm, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Cigogne noire...

CD08

L'association a accompagné le Conseil Départemental dans une opération de déplacement d'un nid de Cigogne blanche installé sur une plateforme en haut d'un poteau depuis quelques années, au bord de la Voie Verte dans le secteur de Mouzon. En effet, le poteau en question s'est fortement affaibli et commençait à pencher dangereusement, présentant donc un risque pour les oiseaux. La plateforme et le nid ont donc été déplacés sur un nouveau poteau plus solide à la fin de l'hiver, avant la nidification des cigognes. Le ReNARD (ainsi que la LPO) bénéficie

d'une dérogation annuelle délivrée par la DREAL et permettant à l'association d'encadrer ce type d'intervention sans transgresser la loi sur les espèces protégées.

COLLECTIVITÉS

En 2024 plusieurs collectivités ont fait appel à l'association :

♦ La commune de Barbaise pour la gestion d'une ZNIEFF propriété de la commune. Une convention d'appui a ainsi été signée entre la commune et le ReNard ; l'association encadrera un stagiaire en 2025 pour la rédaction d'une notice de gestion.

♦ La commune de Warnécourt pour initier un nouveau programme ABC. Labellisée Territoire Engagé pour la Nature, la commune souhaite déposer un dossier pour actualiser les données et comparer les résultats à ceux de leur précédent programme, il y a 10 ans.

ENTREPRISES PRIVÉES

La société Réseau de Transport d'Électricité (RTE) a contacté le ReNard et la LPO en août 2024 concernant un ancien nid de Cigogne blanche qui se délitait progressivement et dont les branches tombaient sur une ligne haute tension. RTE souhaitait ainsi retirer ce nid pour des raisons de sécurité mais devait pour cela recueillir l'avis du ReNard et de la LPO. L'éventualité d'une nouvelle nidification dans ce nid étant écartée au vu de son état, celui-ci a donc pu être retiré sans problème.

ENEDIS a fait appel à la LPO et au ReNard dans le cadre du déplacement de 2 nids de Cigogne blanche posant problème sur des poteaux électriques dans l'Est et l'Ouest du département. Les deux associations sont en effet mandataires d'une dérogation pour cette espèce et peuvent donc accompagner ce type de dossier en s'assurant de ne pas transgresser la loi sur

*Un terrier hutte de castor discret découvert sur une zone de travaux d'entretien d'embâcles.
La zone a été exclue de toute intervention. © Valentin Lequeuvre*



les espèces protégées. Ces deux nids étaient installés sur des poteaux électriques et posaient des problèmes de cohabitation et de coupure de courant. Aussi, ils ont tous deux été déplacés et installés sur des plateformes adaptées et sur des emplacements ne posant pas de problème de cohabitation. Un salarié du ReNARD s'est donc rendu sur place avec un bénévole de la LPO afin de s'assurer que l'opération ne serait pas néfaste aux oiseaux et à leur future nidification.

L'entreprise Arcelor Mittal a contacté le ReNARD concernant un nid de Cigogne blanche installé sur un silo au sein du site de l'usine de Mouzon. En effet, après un premier déplacement en 2023 sur une plateforme, les cigognes s'étaient réinstallées sur ce silo où leur nid bouchait une aération. Aussi, en 2024 le déplacement a de nouveau été effectué vers cette plateforme et un dispositif a été placé au sommet du silo afin de dissuader les oiseaux d'y emménager une fois de plus. Les oiseaux seront donc désormais

en sécurité sur leur plateforme, et pourront continuer d'observer le va-et-vient des engins et du personnel de l'usine.

Le ReNARD est intervenu pour la SNCF, dans le but d'expertiser un potentiel enjeu avifaune sur des arbres avant des travaux de déboisement sur une partie du bois (en lisière). L'association a également donné des préconisations d'intervention et de gestion pour les entretiens futurs.

EPAMA

En marge du PRA Castor, l'association intervient ponctuellement pour des expertises. Le ReNARD a donc réalisé un diagnostic pour le compte de l'EPAMA (Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents), pour une parfaite prise en compte du Castor d'Europe dans certaines opérations de restauration sur la Semoy et certains de ses affluents.



AGISSEZ POUR LA NATURE, REJOIGNEZ LE

VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER L'AS

VOUS SOUHAITEZ DEVE

Comme toute association loi 1901, le ReNÂrd développe ses activités grâce à la mobilisation de ses bénévoles. Quelles que soient vos compétences et/ou connaissances vous pouvez rejoindre l'association afin d'agir pour la nature.

Que vous soyez dessinateur, photographe, écrivain, naturaliste, animateur, bricoleur... vous trouverez sans aucun doute une action pour vous investir dans l'association.

Une liste de discussion existe également afin de vous permettre d'être informé des actions ouvertes au bénévolat. Vous pouvez choisir de vous y inscrire. Chacun est alors libre de s'exprimer afin de dynamiser la vie associative. N'hésitez pas, adhérez au ReNÂrd.

Les compétences et connaissances que vous apporterez seront de véritables atouts pour l'association.



E RENARD !

SSOCIATION ?

ENIR BÉNÉVOLE ACTIF DE L'ASSOCIATION ?



REGROUPEMENT DES
NATURALISTES
ARDENNAIS

REgroupement des Naturalistes ARDennais (ReNard)

Adhésion / renouvellement d'adhésion - Année :

*Vous pouvez également
adhérer en ligne via
Helloasso :*



NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

- ☐ **Cotisation simple : 17 €**
☐ **Cotisation familiale : 25 €** (Merci de préciser les noms et prénoms des personnes composant le groupe familial)

☐ **Cotisation réduite : 10 €** (étudiants, chômeurs, RSA)

☐ **Je souhaite ajouter un don :** €

Je souhaite recevoir gratuitement l'**Info'vette**, bulletin de liaison trimestriel du ReNard, en version : ☐ papier, par voie postale ☐ PDF, par courriel

☐ Je souhaite être inscrit sur la liste de discussion Obs_ReNard (réservée aux adhérents)

☐ Je souhaite obtenir un reçu fiscal de mes dons.

**Bulletin à adresser avec votre paiement (chèque à l'ordre du ReNard)
au bureau de l'association :**

Association ReNard. 3 Grande Rue. 08430 POIX-TERRON



Machaon © Bruno Pommier

Nous tenions à remercier :

Nos soutiens financiers publics



Nos soutiens financiers privés



Nos partenaires techniques

